



**Maison communale
114, Rue Martin Sandron
5680 - Doische**

FORMULAIRE DE DECLARATION – TAXE DE SEJOUR

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT

Dénomination :

Adresse :

Nombre de couchages :

Equipé de : lit 1 personne (70 à 139 cm) / lit 2 personnes (140 à 209 cm).

Est entendu par couchage : lit simple, double, superposé, pliant ou d'appoint tel que divan-lit.

Les lits bébés étant exonérés, ceux-ci ne doivent pas être renseignés dans le nombre de couchage repris ci-dessus.

L'hébergement est autorisé à utiliser une dénomination protégée par le décret du 18 décembre 2003 relatif aux établissements d'hébergement touristiques (établissement hôtelier, hébergement touristique de terroir, meublé de vacances camping touristique ou village de vacances ? oui - non

DESIGNATION DE L'EXPLOITANT

Nom :

Adresse :

La présente déclaration gardera toute sa validité pour les exercices 2026 et suivants. Le contribuable est cependant tenu d'établir une nouvelle déclaration si un des éléments renseignés ci-dessus fait l'objet d'une modification. Un formulaire vierge est téléchargeable à cet effet sur le site de la Commune de Doische et est également disponible sur simple demande formulée au service des taxes.

J'affirme que la présente déclaration est sincère et complète.

Date

Nom

Signature